

**Procès-verbal de l'Assemblée générale LJC
Centre Paroissial l'Avenir – Delémont
Jeudi 11 mai 2023**

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par la Présidente, Dresse Ludivine Mercier à 18h00.

Elle salue la présence de Madame Amélie Brahier, Présidente du parlement, de Monsieur Samy Darwish, représentant de la Ligue suisse contre le cancer, des représentants des communes, des membres d'Honneur LCC, membres du comité, membres, donateurs, vérificateurs des comptes, et les remercie pour leur participation. Elle annonce, entre autres, les absences de Mme Elisabeth Baume Schneider, Conseillère fédérale et membre LJC et de Monsieur le Ministre Jacques Gerber, tous deux excusés. Elle rappelle que l'AG est ouverte à tous mais que seuls les membres ont le droit de vote.

La nomination officielle de l'organe de la vérification des comptes est ajoutée à l'OJ de l'assemblée.

2. PV de l'assemblée générale 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2022 ne donne lieu à aucun commentaire et est accepté à l'unanimité.

3. Rapport présidentiel

L'objectif d'aujourd'hui étant de faire le point sur les quatre années passées à la présidence et d'observer les perspectives des quatre prochaines.

En 2019, Ludivine Mercier, qui prenait la présidence, fourmillait de projets et d'idées mais au final, ce sont les restructurations et les économies qui ont été au cœur des discussions.

En effet, il s'agissait de prendre des mesures pour pérenniser la Ligue, qui jusque-là, bouclait ses comptes avec des déficits successifs de l'ordre de CHF 80'000.00 ; en fonction des réserves, ceci lui laissait un souffle de cinq ans.

Pour y pallier, l'accent a été mis sur la recherche de fonds par de nouveaux donateurs, les restructurations et les économies.

A ce jour, ni la fusion, ni la faillite ne sont au cœur des débats, néanmoins, l'objectif n'a pas été totalement atteint, on peut le qualifier de partiellement atteint.

Les aspirations ont été revues en remaniant les perspectives à 9 ans. Tout nouveau projet se devant d'obtenir un financement assuré avant sa mise en œuvre.

La Ligue suisse contre le cancer a procédé à un audit des ligues régionales, le Jura se place en avant-dernière position au niveau financier. Il démontre que les autres ligues ont davantage diversifié leurs sources de revenus par des prestations payantes. La LJC se retrouve en queue de peloton, les comptes étant toujours déficitaires et la tendance des charges en augmentation, notamment en ce qui concerne les aides financières.

Deux formes de revenus, les legs et les dons ; les premiers sont en voie de disparition, pour les dons, il devient difficile d'en obtenir davantage.

Le but étant, dans quatre ans, de remettre la Ligue sur les bons rails par un assainissement des finances et le développement de projets par un financement assuré.

La Présidente remercie toutes les personnes qui travaillent pour l'association ; les membres du comité, tous très engagés, sans qui la ligue ne fonctionnerait pas, les collaboratrices, Sabine, Olivia, Magali et Emilie, qui a remplacé Olivia pendant son congé maternité, ainsi que tous les bénévoles.

4) Rapport d'activités

Dépistage

Les 12 et 13 mai 2022, après deux années d'arrêt dû à la pandémie, la LJC a pu réorganiser son action de dépistage du cancer de la peau avec Dresse Philippa Golling. Deux journées durant lesquelles 72 personnes ont bénéficié, pour la somme de Fr. 10.-, d'un examen individuel d'une tache sur leur corps. 12 lésions suspectes et 2 cancers de la peau (carcinome basocellulaire) ont été diagnostiqués. L'action sera poursuivie en 2023, aux mêmes conditions.

Prévention solaire dans les écoles jurassiennes

Jusqu'à aujourd'hui, la prévention solaire s'effectuait auprès des élèves de 4 Harmos, en collaboration avec le Service de la santé et le Service de l'enseignement. La moitié des interventions (25 classes env.) est prise en charge financièrement par la LJC qui rémunère les trois infirmières indépendantes effectuant ce mandat. L'autre moitié des cours est dispensée par les infirmières scolaires et est prise en charge par le canton. Le financement alloué par la LSC pour le projet est épuisé. Aujourd'hui, le canton se voit contraint de mettre en place des programmes d'économie. A l'avenir, par manque de temps et de moyens, les infirmières scolaires pourraient ne plus poursuivre ce programme. Par conséquent, Mme Muriel Maeder, membre du comité LJC, s'est penchée sur un dossier de sensibilisation aux risques solaires dans l'intention de mettre en œuvre un nouveau programme, sous une autre dimension, notamment auprès de chaque niveau scolaire, toujours en collaboration avec le canton. Pour ce faire, des moyens et une structure seront nécessaires.

L'objectif étant de remettre aux enseignants un dossier clé en mains, pour toutes les tranches d'âge, comprenant des outils pédagogiques et ludiques. Trois programmes adaptés ; pour les 1H et 2H, pour les 3H à 8H, pour les 9H à 11H. Ils permettraient de suivre et d'accompagner les enfants tout au long de leur scolarité car une seule leçon en 4H, c'est insuffisant. Le projet est ambitieux, il pourra être mis en œuvre à la seule condition d'en trouver préalablement son financement.

Service social

Les patients et leurs proches ont bénéficié d'un accompagnement qui s'est décliné sous plusieurs formes : écoute active, soutien dans les démarches administratives relatives aux assurances sociales, aide financière ponctuelle, soutien pour la recherche de relève à domicile, orientation et collaboration avec d'autres services.

En 2022, 26 personnes ont bénéficié d'un soutien financier de la Ligue contre 25 en 2021.

Le service traite également des questions relatives aux successions et aux directives anticipées et collaborons avec ProCap pour les situations juridiques complexes.

Quelques chiffres

En 2022, le service a suivi 76 situations, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente. 46 demandes proviennent de personnes de sexe féminin et 30 de sexe masculin.

Soutien financier

Les soutiens financiers accordés aux 26 personnes s'élèvent à CHF 46'256.27. La somme de CHF 3'290.20 a été perçue auprès de fonds externes ; la Ligue suisse contre le cancer ayant également participé à hauteur de CHF 3'244.00, ce montant a été attribué pour compléter les aides de LJC dépassant le plafonnement autorisé de CHF 2'500.00 par personne.

Les aides sont attribuées après examen du budget de la personne ou de la famille. Les plus conséquentes octroyées par la LJC sont clairement celles destinées au remboursement de la quote-part et de la franchise de l'assurance maladie, suivies par celles destinées aux frais de transport. La situation géographique du Jura occasionne des frais de transport importants, souvent à charge des patients qui doivent se rendre aux lieux de thérapies hors canton. Les autres aides financières concernent les compléments budgétaires, plus spécifiquement les suppléments pour nourriture spéciale pour les personnes malades, les primes d'assurance maladie, les aides familiales et les moyens auxiliaires.

La LJC travaille en collaboration avec différents partenaires, tant dans le domaine social que médical, à savoir l'Hôpital du Jura, Pro Infirmis, Caritas, l'AJAM, le service social du canton et d'autres associations locales.

Cours LJC

Courant 2022, la Ligue s'est vue contrainte de réévaluer l'offre de ses cours. Depuis de nombreuses années, elle proposait gratuitement diverses activités de groupe destinées aux malades, dont du yoga, de la gym douce et du nordic-walking. Avec une telle variété de cours, il a été observé que la demande était insuffisante pour remplir l'offre, le Jura étant un petit canton. Les taux de participation étaient relativement faibles, avec des moyennes de 3-4 participant(e)s par cours. En regard des coûts, CHF 20'000.-/année, c'était insuffisant. Même une facturation, avec une si faible participation, n'aurait pu améliorer la situation. Il a donc été décidé de mettre fin aux cours de gym douce et de nordic-walking. Ceux-ci ont été poursuivis par les monitrices, Mme Anita Joray et Mme Céline Joliat, à leur propre compte. La LJC soutient encore en 2023 les frais de salle pour le cours de gym « respirer, bouger, se ressourcer ». Ces deux cours sont également soutenus par l'association Vivre comme Avant. Aujourd'hui, l'objectif est de trouver une solution pour pérenniser les cours de yoga, en diminuant leurs coûts.

La Ligue travaille actuellement sur l'élaboration d'un programme de réadaptation oncologique dont les bénéfices sont aujourd'hui bien connus pour ; la reprise du travail, l'efficacité des traitements cancéreux, l'impact sur les symptômes, etc. Afin d'assurer son fonctionnement, le programme doit répondre à un certain nombre de critères, notamment la durée de la réadaptation, le nombre de séances par semaine, ce qui est inclus dans les séances (un point qui a été étudié et codifié). De tels programmes ont été mis en place dans la plupart des cantons suisses. Mme Stéphanie Pouilly, infirmière en oncologie et membre du comité LJC travaille sur le projet avec l'objectif de mettre en place un programme qui serait reconnu et validé par Swiss Reha. L'essentiel du financement étant la LAMal. Les séances de physiothérapie, d'ergothérapie, les séances chez le/la psychologue sont facturables et remboursées. Pour les autres activités, le financement doit être trouvé. Un des objectifs de la Ligue pour l'année 2023.

5. Comptes 2022

La Présidente donne la parole à Madame Sabine Lachat, responsable des finances.

Elle commente et détaille les comptes 2022 qui présentent un déficit de CHF 63'414.54, s'avérant supérieur au budget.

Les recettes s'élèvent à CHF 181'428.71, les charges à CHF 244'843.25.

Ce résultat s'explique par plusieurs raisons. Les legs et les dons enregistrés en 2022 sont conformes au budget, mais les manifestations lucratives ont été moins nombreuses. Une perte financière est observée sur les intérêts pour les liquidités et les placements. Les aides financières directes octroyées aux personnes malades ont augmenté en 2022 et les frais liés aux cours ont été plus conséquents.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

En leur qualité d'organe de révision, Mme Laurence Cortat et M. Vincent Joliat ont procédé à la vérification de la comptabilité et des comptes annuels pour l'exercice 2022. Leur révision a été effectuée le 20 avril 2023, selon les normes de la profession. Ils constatent que la comptabilité et les comptes annuels ont été tenus avec précision et rigueur de la part de la responsable financière et qu'ils sont conformes à la loi. Ils recommandent donc à l'assemblée générale d'approuver les comptes soumis, soit un bilan qui s'élève à Fr. 481'455.60.

7. Approbation des comptes et décharge au comité

Compte tenu de la présentation des comptes et du rapport des vérificateurs des comptes, l'assemblée générale approuve les comptes 2022 de la LJC et donne décharge au comité.

8. Cotisations et budget 2023

Les montants des cotisations restent inchangés, à savoir Fr. 30.- pour les particuliers et Fr. 60.- pour les collectivités.

Le budget 2023 est présenté par Mme Sabine Lachat. Les budgets charges et produits sont détaillés, avec mention d'une perte programmée de CHF 43'611.-.

Le budget est approuvé à la majorité par l'assemblée.

9. Démissions et élections des membres du comité

La Présidente annonce l'arrivée au comité de Madame Muriel Maeder, Docteur en Sciences, diplômée en biologie, ayant travaillé à UniSanté au sein de la médecine des familles, où elle s'est sensibilisée au programme de prévention et de dépistage. Au cours de la pandémie, elle a fait partie de la cellule Covid Jura. Rejoint également le comité, Mme Stéphanie Pouilly, infirmière en oncologie à l'Hôpital du Jura et coordinatrice du programme de soutien AVAC. Elle est active dans la mise en œuvre du programme de réadaptation oncologique ainsi que dans la recherche de fonds. Madame Maeder et Madame Pouilly sont toutes deux élues à l'unanimité.

La Présidente annonce la démission de Madame François Doriot, membre du comité depuis de nombreuses années. Mme Doriot a été une bénévole active au sein du comité, elle s'est beaucoup investie pour les services aux patients. Elle veillait à offrir les aides essentielles pour entourer et soutenir les personnes malades pendant et après leur traitement. Elle assurait également le lien avec l'association « Vivre comme Avant », dont elle est membre. La Présidente la remercie pour son précieux engagement et lui souhaite tout le meilleur pour la suite.

Dresse Ludivine Mercier est réélue à l'unanimité à la présidence de la Ligue pour une période de quatre ans.

L'organe de révision des comptes, constitué par Mme Laurence Cortat et Monsieur Vincent Joliat est élu à l'unanimité.

10. Divers

Mme Catherine Citherlet donne connaissance du « Cours Derniers Secours » offert par la Fondation jurassienne pour les soins palliatifs et la Fondation La Chrysalide. Il s'adresse à toutes les personnes désireuses d'apprendre les bases de l'accompagnement en fin de vie, ce qu'elles peuvent faire pour aider dans cette période délicate et chargée émotionnellement. Cours d'une journée, avec deux intervenants.

Informations : <https://chrysalide.ch/cours-derniers-secours/>

L'assemblée générale est levée à 18h50.

Elle est suivie d'une conférence publique donnée par le Professeur Pierre-Yves Dietrich, expert dans le domaine de l'oncologie, qui a consacré sa carrière à la recherche sur les cancers cérébraux et à la pratique de la médecine en cancérologie. Il partagera ses connaissances sur les dernières avancées de la recherche en oncologie, les traitements disponibles et les défis auxquels notre société est confrontée.

Delémont, le 11 mai 2023/ml